

Présents: Thomas ANTH, Léo BARKATE, Raymond ERTLE, Jean-Pierre GOEHNER, Véronique GOEHNER, Marc GUTH, Michelle JACQUEMARD, Annick KERNEL, Eric LAEMMEL, Katy LAMBINET, Michel LAMBINET, Alain LAUMONIER, Laurent MARCOUX, Fabienne SAVOYE, Bernard SCHITTLY, Josiane SPIHLMANN et Claude ZION.

Excusés : René KOBLER et Marie-Hélène THOMASSIN.

Absent : Christian BERGMANN.

La séance est ouverte à 19h30

## Accueil du Président.

Bernard SCHITTLY remercie, Fabienne SAVOYE pour son accueil au sein des locaux du CAMNS ainsi que les personnes présentes

### Ordre du jour :

- 1. Définition du matériel lourd**
- 2. Journée nationale de la mer, des lacs et des rivières**
- 3. Corso fleuri de SELESTAT**
- 4. Assurance dirigeants**
- 5. Compte-rendu des actions menées**
  - 5.1. PDESI**
  - 5.2. Alsace-Nature**
  - 5.3. Formation ENF**
  - 5.4. Salon du tourisme**
- 6. Médaille**
- 7. Questions au Président de la Région**
- 8. Lac aux Truites**
- 9. Gravière du Fort**
- 10. Divers**

---

## 1. Définition du matériel lourd

Le Conseil Régional nous demande d'établir une liste de matériels lourds. Seul le matériel présent sur cette liste pourra alors être subventionné. Nous faisons un tour de table :

### Propositions :

Compresseur, tampons, rampe de gonflage, surpresseur, analyseur de gaz, analyseur de la qualité de l'air et ses réactifs

Plateforme et ponton

Scaphandre

Système d'orientation (compas + planchette)

Flotteur NEV

Matériel de secourisme

Matériel de sécurité + oxygénothérapie

Embarcation semi-rigide

Michel est chargé de transmettre la demande dans la nuit.

## **2. Journée nationale de la mer, des lacs et des rivières**

Cette journée aura lieu du 4 au 8 juin au niveau national en 2 opérations :

1. marche palmée à Paris
2. opérations locales disséminées sur le territoire national (baptêmes, portes ouvertes...)

Eric LAEMMEL suggère une opération autour de la gravière du Fort qui donnerait une autre image de la plongée. Il suggère également d'en parler à la FROG et de faire participer le Haut Rhin.

Annick KERNEL propose une randonnée palmée.

Cette proposition est retenue. Michel déclarera la manifestation et l'organisera.

## **3. Corso fleuri de SELESTAT**

Le thème cette année est le monde sous-marin. Le service culture de la mairie de Sélestat a sollicité le CODEP et le club de Sélestat afin d'assurer des animations et des présentations des activités subaquatiques.

Il est prévu des baptêmes : il faudrait un bassin spectaculaire comme un container avec des hublots.

Une exposition : c'est Michel LAMBINET qui s'en chargera

Un stand pour faire la promotion de notre sport.

On a besoin d'animateurs et d'encadrants

Il faut faire passer le message aux Présidents et aux moniteurs.

## **4. Assurance dirigeants**

Le CODEP ne dispose pas d'une telle assurance qui couvre les membres du comité en responsabilité civile avec en plus une assistance juridique.

Nous décidons de souscrire à cette assurance.

## **5. Compte-rendu des actions menées**

### **5.1. PDESI**

Suite à nos contacts avec le Conseil Général pour la Gravière du Fort, nous avons l'opportunité de rejoindre la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (C.D.E.S.I.) pour l'élaboration d'un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (P.D.E.S.I.) dont nous avons raté la création pour un délai de courrier.

C'est excessivement important d'y apparaître et de communiquer là-dessus comme acteurs responsables de l'environnement, comme le font déjà d'autres CODEP d'autres activités sportives.

Il y a 2 réunions par semestre et 5 groupes de travail

1. Typologie et critères des Espaces, Sites et Itinéraires
2. Attentes et offres départementales adaptées aux publics spécifiques
3. Prévention des conflits d'usages et partage des espaces ;
4. Sensibilisation à l'environnement.
5. Communication, gestion et valorisation touristique des Espaces, Sites et Itinéraires

René KOBLER a déjà participé à une réunion et avait délégué Thomas ANTH pour la suivante.

Thomas nous fait un compte-rendu : le CDESI aimerait sensibiliser, par une plaquette, des gens non fédérés à la sauvegarde de l'environnement. Thomas a alors suggéré de toucher les baigneurs en leur fournissant des règles de bonne conduite.

Dans le même sens Serge DUMONT demande que sa *Charte du plongeur en eau douce* soit labellisée FFESSM-CODEP 67.

Nous approuvons la proposition et nous en informerons la présidence nationale et la présidence de la commission environnement et biologie.

## **5.2. Alsace-Nature**

Suite à notre demande d'adhésion à Alsace-Nature, ceux-ci ont souhaité nous rencontrer.

Michel LAMBINET a donc été auditionné par des membres du comité directeur.

Il s'avère que des directives européennes imposent que l'on s'occupe des eaux de surface et de profondeur, et qu'ils n'ont personne pour s'occuper de la profondeur... Les plongeurs pourraient alors devenir des sentinelles d'Alsace Nature. Curieusement quelques semaines plus tard les mêmes mots de sentinelles ont été employés par Fred DiMeglio (secrétaire de la FFESSM) pour envisager la position des plongeurs à l'avenir.

## **5.3. Formation ENF**

Alain LAUMONIER nous rend compte du stage de formation ENF qui a eu lieu le 11 avril.

Au cours de cette journée, 17 stagiaires de nombreux départements, même lointain, de l'inter région ont obtenu leur diplôme d'ENF1 leur permettant de faire passer le diplôme SAUV'NAGE au sein de la FFESSM.

Ces ENF1 pourront présenter, l'an prochain, l'ENF2. Ceci rendra le département autonome dans la formation des ENF1.

Un article sur ce stage paraîtra dans SUBAQUA.

A noter une sortie BIO-rivière, le 28 août pour les jeunes du département.

## **5.4. Salon du tourisme**

Avec un stand commun avec Aquadif, SCA. Il y a eu, lors de cette journée, explique Eric LAEMMEL, beaucoup de passage. Il a été facile d'accoster les gens de passage.

L'axe de communication portait sur la méconnaissance totale de notre sport avec l'idée que c'est un sport onéreux.

On peut regretter que très peu de clubs n'ait répondu présent à cette manifestation.

Il faut reconduire l'opération l'année prochaine mais en communiquant davantage au près des clubs afin d'avoir un maximum de personnes sur le stand.

## **6. Médaille**

Thomas ANTH a reçu la médaille de bronze de Jeunesse et Sport lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Amitié.

## **7. Questions au Président de la Région**

La demande de subventions au près de Conseil Régional, par rapport à la gravière, émane du Bas-Rhin et du Haut-Rhin or, il n'existe pas de ligue pour soutenir cette demande à cet échelon.

La région pourrait-elle faire une lettre de soutien ?

Le ministère de l'Emploi, de la Cohésion social et du Logement ne reconnaît plus les départements mais les régions officielle, il faut donc créer autant de ligues afin pouvoir continuer d'être des interlocuteurs et de bénéficier de subventions.

Il faut s'en occuper le plus vite possible mais que cet échelon d'organisme déconcentré reste éventuellement très administratif et formel, puisqu'il n'est pas question de créer des commissions et donner une vie propre à cet échelon.

## **8. Lac aux Truites**

Son accès est désormais réglementé et limité à 10 personnes par structure et 20 personnes par jour, réservation à l'avance et payante. Nous ne doutons pas que tous les plans d'eau allemand seront à terme concernés par de telles limitations.

Cela fait deux ans que Bernard SCHITTLY préconise qu'on prenne les devants pour réguler les accès mais rien n'a été fait.

La seule façon de continuer notre activité, c'est d'acheter des plans d'eau et il faudra que la région participe financièrement à ses achats.

## **9. Gravière du Fort**

Les premiers travaux sont en vue

- l'électrification du portail avec accès par badges (demande EDF déjà effectuée)
- l'installation d'un premier ponton (demande de devis faite)

Nous aurons besoin de bonnes volontés pour :

- la remise en état du portail
- la plantation de ronces afin de limiter les accès.

## **10. Divers**

### **Situation financière.**

Claude ZION nous fait part de la situation financière du CODEP.

Nous avons de quoi faire tourner nos activités. Les commissions ont peu dépensé sauf la NAP et la commission technique.

Nous avons reçu comme attendu la subvention du département et nous attendons les retours sur licence et le CNDS.

Il reste 2400 euros sur le budget.

### **Subventions club.**

Eric LAEMMEL demande où en est le processus de soutien du CODEP à la demande de subventions de son club au CG 67 ?

Bernard, qui n'est pas au fait des procédures avait cette demande sous le coude en attente de questionnement du CG, il semble bien que ce ne soit pas la procédure au CG, il donc faire en sorte de transmettre et d'appuyer cette demande au plus vite.

### **Rénovations piscines**

Eric LAEMMEL fait remarquer que pour les quelques années à venir, les piscines vont être remises aux normes et les clubs risquent de se trouver en déficit de piscine. Il aura peut être des régulations et des échanges à trouver.

Un questionnaire relatif à l'accessibilité aux sports de nature pour les personnes handicapées est transmis par le CG. Il sera complété et transmis.

La séance est close à 22h00

Prochains rendez-vous : le 7 septembre au CAMNS et le 9 décembre.

Bernard SCHITTLY  
Président

Katy LAMBINET  
secrétaire-adjoint